



## PETITE QUESTION DE VOCABULAIRE : FORME SOCIALE OU SOCIETALE?

Par **epice**, le **20/05/2013** à **11:57**

Bonjour à tous,

Je rédige actuellement un mémoire, et bien qu'étant assez novice en matière de droit des sociétés j'ai une partie à rédiger à propos des différentes formes de sociétés.

Or je viens de réaliser que spontanément j'écrivais toujours "forme sociétale". Mais "sociétal" est peut-être ici mal employé. Dans un contexte de droit des sociétés peut-être devrait-on plutôt parler de "forme sociale".

Par exemple peut-on dire qu'une SCI est une forme sociétale très courante?

En vous remerciant par avance...